

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS

A PARIS 15ème, 11 BIS RUE SEXTIUS MICHEL

TENUE LE 24 AVRIL 1984

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATRE
et le Vingt quatre avril 1984

Les copropriétaires de l'immeuble sis à PARIS 15ème,
11 Bis Rue Sextius Michel,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au
Cabinet HABERT, 23 Rue JJ Rousseau, suivant convocation par lettre
recommandée en date du 5 Avril 1984.

La feuille de présence fait apparaître que ~~Sept (7)~~
copropriétaires sur dix (10) sont présents ou représentés réunissant
~~Sept cent soixante deux~~ /1.000 èmes généraux.

Il est alors passé à l'examen des questions figurant à
l'ordre du jour :

1.- constitution du bureau

sont nommés :

- Président *Jeanne Dinch*
- Scrutateur *Madame Bony*
- Secrétaire *Jeanne Habert.*

M. HABERT remet au bureau de l'Assemblée la feuille de
présence, les récépissés d'envoi recommandé des convocations.

M. le Président constate que l'Assemblée a été réguliè-
rement convoquée et peut délibérer.

2.- examen et approbation des comptes de l'exercice
1982/1983.-

Les comptes sont approuvés par ~~Sept cent soixante deux~~
/1.000 èmes.

..../....

3.- quitus au syndic de sa gestion.-

Quitus est accordé au syndic par sept cent soixante dix /1.000 èmes.

4.- renouvellement des fonctions du syndic.-

Le mandat de Monsieur HABERT est renouvelé par sept cent soixante dix /1.000 èmes.

5.- fixation du budget 1983/1984.-

Le budget 1983/1984 est fixé à la somme de
quarante mille francs
et voté par sept cent soixante dix /1.000 èmes.

.../...

6.- installation d'un ascenseur.-

Madame Barry 161/1000 ab

Mademoiselle Bouchon 124/1000

Votent contre le projet.

Madame Fourcherol n'a voté pas favorable (absente)

Mademoiselle Dimich a voté favorable (absente)

Les autres copropriétaires présents sont favorables.

Décision avant 7 h Juin. Réunion avant 7 h Juin si décision négative
Si décision négative changement du taux immédiatement.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19,32 heures,

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président

Le Scrutateur

Le Secrétaire

Hill

Barry

Wm M.